

Balade à l'Hermitage

Une « campagne » à (re)découvrir
par Pierre Corajoud et Michel Bugnion



Sommaire

Informations pratiques

- **Durée de la balade :** environ 30 min. / sans s'arrêter environ 1h30 avec tous les arrêts
- **Longueur :** environ 1,5 km
- **Dénivellation :** environ 80 mètres

En préambule à votre balade	4
Points d'intérêt	
1. La maison de maître	6
2. La « fabrique »	7
3. La ferme	8
4. L'allée des marronniers	9
5. Au pied du perron de la façade sud	9
Quelques arbres à découvrir	11
Plan général	12
6. Les arbres majestueux	14
7. Sous le hêtre pleureur	15
8. Près d'une pierre tombale	15
9. Des enclos pour les moutons	16
10. Entre noyer noir et saules en devenir	17
11. Une colonne romaine insolite	17
12. L'ancienne route du Mont	18
13. Le plus grand verger public de Lausanne	19
14. Un petit air de campagne en pleine ville	20
15. Le Tribunal cantonal	20
16. De vastes bois et forêts	21
17. Une grotte dans la forêt	21
18. Un funiculaire au travers des bois de l'Hermitage !	22
Pour conclure	23

Remerciements

Klaus Holzhausen, architecte paysagiste
Michaël Rosselet-Christ, horticulteur paysagiste, Ville de Lausanne

Impressum

Texte : Pierre Corajoud et Michel Bugnion
Photos : François Bertin (p. 6 et 8), Emmanuelle Boss (p.19 et 23), Laurent Maüsli
Graphisme : Laurent Cocchi
Coordination : Emmanuelle Boss
Impression : Presses Centrales SA

En préambule à votre flânerie

Au gré des divers points d'intérêts indiqués sur le plan général ci-joint (aux pages 12 et 13), vous allez partir en balade dans la bucolique « campagne » de l'Hermitage, un véritable petit paradis terrestre où tous les éléments du paysage semblent miraculeusement en harmonie.

Pour mieux comprendre l'origine du parc et de ses annexes, voici un bref résumé de l'histoire de l'Hermitage, liée à celle de la famille Bugnion qui en fut propriétaire pendant 135 ans (1841-1975).

Il y a deux siècles, Lausanne comptait une trentaine de « campagnes ». Ces vastes propriétés, pour la plupart habitées par des notables de la ville à la belle saison, comprenaient le plus souvent une maison de maître, une ferme, des champs, des vergers, des prés, des jardins d'agrément et des potagers. Si nombre d'entre elles ont disparu, celle de l'Hermitage est l'une des mieux conservées.

Nous voici donc en 1841, lorsque le banquier privé Charles-Juste Bugnion acquiert la campagne de l'Hermitage. Comment expliquer cette décision de se distancer de la ville aux contours encore limités, groupée autour de sa cathédrale et des églises Saint-François et Saint-Laurent ? Les raisons en semblent multiples. Il y a tout d'abord un élément à la fois romantique et scientifique : Charles-Juste, qui habite la Cité toute proche, et qui tout au long de sa vie sera passionné d'entomologie, chasse dès son très jeune âge les papillons entre la place de la Barre et les bois de Sauvabelin. Ainsi naît en lui un attachement profond pour ce coin de campagne. C'est donc tout naturellement qu'il cherchera plus tard à y séjourner à demeure.

Mais d'autres motifs entrent sans doute en ligne de compte : la possession d'un tel bien va tenir lieu, aux yeux des clients du banquier, de garantie financière. Elle lui permet aussi de convier certains d'entre eux, dans un cadre privilégié, à des réceptions et des bals, dans l'idée de les fidéliser, tout en réalisant un bon investissement pour l'avenir de sa nombreuse famille.

Charles-Juste va conférer au domaine sa physionomie actuelle, édifiant la maison de maître et la « fabrique », agrandissant la ferme, aménageant le parc et acquérant systématiquement les parcelles des alentours pour

constituer au final un domaine de 22 hectares. A sa mort, la banque et le domaine reviennent à son fils aîné Charles-Auguste, puis c'est Paul, le neveu de ce dernier, qui reprend le flambeau. Il demeure à l'Hermitage jusqu'à la fin de sa vie dans les années 1970.

A la suite d'une convention signée à cette époque entre la famille Bugnion et la Ville de Lausanne, la campagne de l'Hermitage devient un parc largement accessible au public et dont le style d'origine doit être respecté. La maison de maître donnée à la Ville est mise à la libre disposition de la Fondation de l'Hermitage, fondation privée créée par la famille Bugnion. Ladite fondation va, dès 1984, proposer au public des expositions d'art de haut niveau.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'ouvrage passionnant et abondamment illustré de François Vallotton : *L'Hermitage, une famille lausannoise et sa demeure*, paru en 2004 aux éditions de la Bibliothèque des Arts (disponible à la librairie de la Fondation).



Points d'intérêt

1. La maison de maître

Quand la famille Bugnion acquiert la campagne de l'Hermitage, celle-ci abrite, outre la ferme, deux maisons d'habitation proches l'une de l'autre. Jugées trop peu fonctionnelles et vétustes, celles-ci seront détruites. La nouvelle maison familiale, soit l'actuel musée, est édifiée en 1853 en leur lieu et place.

Cette belle demeure, œuvre de l'architecte Louis Wenger – à qui l'on doit aussi les plans du Musée Arlaud sis place de la Riponne – est caractérisée par son ouverture vers l'extérieur, une nouveauté à l'époque. Les fenêtres et baies vitrées sont de grandes dimensions, laissant largement entrer la lumière. Elles permettent aux habitants une constante communication avec la nature environnante. De larges balcons latéraux en forme de loggia et l'élégante avancée en pierre de taille sur la façade sud contribuent aussi à lui conférer son caractère particulier.



Ce n'est qu'en 1864 que la famille Bugnion renonce à regagner en hiver son logis de la Cité pour venir résider à l'année à l'Hermitage. Les salons du rez-de-chaussée accueillent dès lors de nombreux convives, alors que le premier étage est consacré à la sphère privée, avec notamment les chambres à coucher.

2. La « fabrique »

Le terme « fabrique » est en usage dès le XVIII^e siècle pour désigner un élément architectural ou décoratif fabriqué de mains d'homme et destiné à animer le paysage des jardins et domaines de l'époque.

Il s'agit ici d'une petite « folie » romantique d'inspiration anglaise, de style néogothique. Elle reproduit en modèle réduit la tour d'un château et le corps d'une chapelle. La tour crénelée a probablement été utilisée comme pigeonier, le reste du bâtiment abritant une orangerie et le logement du jardinier. Ce curieux petit édifice, construit en 1857 par l'architecte Louis Joël, témoigne du goût du temps pour le pittoresque. Sans doute eut-il

aussi pour fonction, dans l'esprit du constructeur et selon la mentalité de l'époque, de dissimuler en partie la ferme aux regards des hôtes reçus à l'Hermitage.

Un premier étage surbaissé, dont le plancher a été supprimé lors de la transformation en restaurant, tenait lieu d'«étendage à linge», ce qui explique la présence sous le toit de transennes artistiquement ajourées, propres à favoriser la circulation de l'air. Les fenêtres en ogive du corps du bâtiment comprennent de lumineux petits vitraux colorés.

3. La ferme

Son corps central date du XVII^e siècle, avec ses espaces très naturellement dévolus aux activités agricoles, alors que les ailes latérales construites ultérieurement accueillent le logis du fermier ainsi qu'un vaste bûcher. A l'arrivée de la famille Bugnion, l'actuel espace pédagogique ouvert sur la façade sud était un garage destiné à abriter diverses voitures en usage à l'époque, dont le fameux coupé de Charles-Auguste, dernier attelage de ce type à circuler à Lausanne.



4. L'allée des marronniers

Jusqu'en 1855, date à laquelle l'avenue Louis-Vulliemin fut creusée en tranchée, l'alignement des marronniers constituait l'allée d'accès à l'ancien Hermitage. Il la reliait à la route du Mont qui passait alors très près de la façade ouest de la ferme (voir point 12, p. 18).

L'architecte du nouvel Hermitage utilisa l'axe de cette allée préexistante pour le prolonger par le couloir principal, vitré, de la nouvelle demeure comme cela avait été fait à Mon-Repos.

5. Au pied du perron de la façade sud

Conçu par Charles-Juste Bugnion, et surtout par sa femme Jeanne-Marie née Chatelanat, le parc d'agrément est une pure merveille : il a remplacé l'ancien petit jardin à la française avec ses dessins symétriques. Il épouse avec harmonie la topographie des lieux. Sa configuration tout en courbes, le cheminement de ses allées et sentiers et de sa couronne d'arbres créent un exemple typique de jardin à l'anglaise, très en vogue au début du XIX^e siècle.



Quelques arbres à découvrir

A la belle saison, la ville pourtant si proche est désormais invisible. Elle n'apparaît, aujourd'hui encore, que par deux trouées dans la verdure : celle de droite est d'apparition récente, suite à l'abattage d'un châtaignier. Celle de gauche a été aménagée dès l'arborisation du parc il y a près d'un siècle et demi : elle permet d'admirer le château Saint-Maire et la cathédrale, laquelle se détache sur le bleu du lac. En toile de fond, les montagnes complètent le décor. Cette vue unique et poétique a été immortalisée à trois reprises par le peintre Camille Corot (reproductions dans le volume de François Vallotton cité plus haut).

Au premier plan depuis la terrasse de l'Hermitage, la partie engazonnée proche de la maison est ornée de massifs floraux, comme c'était la mode au XIX^e siècle. Ces massifs sont composés par les jardiniers de la Ville de Lausanne, très souvent en collaboration avec la Fondation de l'Hermitage, afin de trouver un lien entre les fleurs sélectionnées et le caractère des expositions : des capucines furent par exemple choisies pour accompagner l'exposition consacrée à Fantin-Latour, faisant écho à la toile intitulée *Capucines doubles* présentée aux cimaises du musée. Quelques mètres plus bas, les fleurs qui poussent spontanément dans la prairie offrent avec ces massifs floraux horticoles un contraste saisissant : il s'agit d'un exemple caractéristique de l'«entretien différencié», méthode développée et appliquée par les jardiniers de la Ville (voir point 14, p. 20).



- a. Cèdre de l'Atlas (*cedrus atlantica*)
- b. Pin noir d'Autriche (*pinus nigra austriaca*)
- c. Hêtre commun (*fagus sylvatica*)
- d. Cèdre à encens (*calocedrus decurrens*)
- e. Catalpa commun (*catalpa bignonioides*)
- f. Séquoia toujours vert (*sequoia sempervirens*)
- g. Cyprès chauve (*taxodium distichum*)
- h. Hêtre pleureur (*fagus sylvatica pendula*)
- i. Tulipier de Virginie (*liriodendron tulipifera*)
- j. Allée de marronniers (*aesculus hippocastanum*)



Plan général



6. Les arbres majestueux

Le parc est largement composé d'essences exotiques. En effet, l'importation d'arbres de provenances lointaines, qui débuta au XVIII^e siècle en Angleterre, se répandit en Suisse, principalement dans la première moitié du XIX^e siècle.

A l'aide du plan des arbres principaux (page 11), vous découvrirez quelques-uns des sujets les plus imposants, comme le tulipier de Virginie ou le cèdre à encens. Derrière la maison se dressent également quelques beaux spécimens tels le cèdre de l'Atlas et le pin noir d'Autriche.

A l'est de la vaste pelouse sud bordée par les arbres, vous observerez un grand hêtre (p.11, c) et pourrez faire une découverte étonnante à la belle saison: l'une de ses branches qui caresse le sol est recouverte d'un feuillage aux teintes jaunes et vertes. Il y a moins d'un siècle, la totalité des feuilles de l'arbre étaient bicolores, puis au fil des ans, le feuillage est devenu uniformément vert. L'apparition d'une branche dont les feuilles sont à nouveau de deux teintes laisse penser que ce hêtre, dit panaché, va retrouver petit à petit son aspect antérieur.



7. Sous le hêtre pleureur

S'il n'y avait qu'un arbre à regarder, ce serait lui: le fameux hêtre pleureur (p. 11, h), lequel fut longtemps le plus grand spécimen du canton de Vaud. Il séduit par sa silhouette originale, qui évoque en été une cathédrale de verdure, avec ses branchages en forme de voûte. En hiver, ses ramifications tortueuses lui confèrent une allure de pieuvre géante. Son écorce ressemble à la peau d'un éléphant. Ce hêtre planté il y a quelques 150 ans, est un arbre qui marcotte, c'est-à-dire que certaines de ses branches touchant le sol s'y enfoncent peu à peu. Des racines apparaissent: ainsi naissent de nouveaux petits hêtres périphériques, reliés à l'arbre central.

8. Près d'une pierre tombale

Comme quatre ans plus tard sa sœur Bertha, Charles-Auguste Bugnion, décédé en 1922, se fit ensevelir dans sa propriété. Leur pierre tombale commune est encore présente, cachée dans la verdure. Charles-Auguste, très croyant (il allait jusqu'à insérer de petites phrases à la gloire de Dieu

dans son livre de comptes !), était fermement attaché aux traditions. Il fut par exemple le dernier Lausannois à se déplacer en calèche tirée par deux chevaux, soit pour être plus précis dans son « coupé ». Les habitudes de Charles-Auguste étaient quotidiennement si régulières et ponctuelles que les riverains ou les habitués qui le croisaient réglaient, dit-on, leur montre à son passage, alors qu'il se rendait à sa banque située à l'angle des rues du Grand-Chêne et du Petit-Chêne.



9. Des enclos pour les moutons

A l'initiative de la Ville de Lausanne, trois enclos, situés sur des terrains en pente, ont été créés il y a quelques années au sud-est du domaine pour accueillir des moutons de mai à octobre. Issus d'espèces autochtones en voie de disparition, ils tondent la prairie en lieu et place des jardiniers. Les moutons séjournent en général une dizaine de jours dans le premier enclos avant d'être transférés dans le deuxième puis dans le troisième, laissant ainsi le temps à l'herbe du premier de ces trois espaces de repousser. Cette démarche est, elle aussi, à mettre en lien avec une série d'actions similaires proches de la nature menées par les jardiniers de la Ville (voir point 14, p. 20). Notons qu'un autre enclos à moutons est également visible au pied du Château dans le quartier de la Cité.

10. Entre noyer noir et saules en devenir

Le long du sentier en pente douce qui descend en direction de la place de la Barre se dresse sur la gauche un noyer noir d'Amérique (*Juglans nigra*). Cette espèce exotique produit des noix à la coque particulièrement dure, quasiment impossible à casser avec les doigts. Si par chance vous trouvez l'une de ces noix au sol, vous pourrez peut-être observer qu'elle est percée en deux endroits d'ouvertures ovales, créées par les écureuils grâce à leurs dents particulièrement résistantes.

En contrebas de ce sentier, vous observerez la présence d'une centaine de plants de saules (de trois variétés différentes) placés à cet endroit en 2010 pour stabiliser le terrain. Les branches de ces arbustes pourront ensuite être utilisées pour confectionner certains objets en osier, tels que corbeilles ou plessis.

Depuis ce point 10, continuez à descendre par le sentier en pente douce. Au prochain croisement, empruntez le chemin de droite. Au bas de ce large sentier, vous rejoignez la rue de la Barre et quittez momentanément la campagne de l'Hermitage. Prenez alors à droite. Après une vingtaine de pas, empruntez à droite le passage situé dans une ouverture de mur, puis montez par les escaliers qui vous mèneront au point 11.

11. Une colonne romaine insolite

Enfouie dans la végétation, cette colonne provenant du site romain d'Avenches se trouvait au XIX^e siècle érigée bien en évidence dans la propriété « Le Jardin », jouxtant l'Hermitage au sud-ouest, propriété ainsi dénommée en souvenir de l'un des premiers jardins botaniques lausannois, créé par le pharmacien Jean Lanteires (1756-1797). Une gravure du XIX^e siècle représente cette colonne avec, en arrière-plan, la vue de la Cité, du lac et des Alpes savoyardes. Lorsque cette parcelle fut vendue à un particulier en 1970, la famille Bugnion céda ce vestige romain à l'Etat de Vaud qui le fit déplacer par hélicoptère non loin de là, dans un creux discret en bordure du parc où elle se cache dans le sous-bois. Comme d'autres fabriques, ruines ou monuments, elle peut en effet parfaitement faire partie du programme d'un parc à l'anglaise.



Depuis ce point 11, revenez sur vos pas jusqu'à la rue en descendant les escaliers. Montez à droite par le chemin piétonnier pavé, bordé d'un beau mur de pierres. Il s'agit de l'ancienne route du Mont que vous suivez jusqu'au début des escaliers. Vous voici alors au point 12.

12. L'ancienne route du Mont

En gravissant le chemin pavé du Petit-Château, vous arpentez l'étroite voie, fort raide et alors totalement dépourvue d'escaliers, qu'empruntaient les Lausannois du Moyen Âge pour se rendre au Mont-sur-Lausanne. On peut imaginer la difficulté qu'éprouvaient les bêtes de trait à hisser leur charge au sommet de cet escarpement ! Aujourd'hui, le chemin du Petit-Château est une rue piétonne, charmante à plusieurs égards : vieux murs, rampe d'escalier aux petits airs de Montmartre, cour intérieure entre les habitations, etc. Juste avant les escaliers, jetez un coup d'œil à votre droite au portail d'entrée du «Jardin» avec son ginkgo biloba séculaire.

Depuis ce point 12, continuez à monter en empruntant les escaliers. En haut de ceux-ci, prenez à droite par le sentier pour entrer à nouveau dans la campagne de l'Hermitage. Référez-vous alors au plan général (p. 12-13) pour atteindre le point 13.

13. Le plus grand verger public de Lausanne

Avec sa soixantaine d'arbres, ce verger, qui occupe la partie basse de la zone de verdure comprise entre la voie d'accès au musée et le Signal, a de quoi ravir le regard... et le palais ! On y trouve des cerisiers, des pommiers, des pruniers, des poiriers, des noyers, des cognassiers, etc. Déjà présent du temps de la famille Bugnion, ce verger a dû être replanté dans sa quasi-totalité au début des années 1990. Il était alors envahi par une colonie de mulots qui, en leurs galeries souterraines, se nourrissaient des racines, faisant ainsi dépérir les arbres. Les jardiniers de la Ville de Lausanne ont eu recours à une astuce pour faire fuir ces petites bestioles : ils recommencèrent à tondre le sol, ce qui chassa ces hôtes indésirables incommodés par la vibration des tondeuses ! Parmi les arbres replantés figurent des espèces locales en voie de disparition, comme la cerise noire de Chavannes ou d'Etoy.



14. Un petit air de campagne en ville

La vaste prairie située au-dessus du verger n'est fauchée, depuis plusieurs années, que deux fois par an (en juin et septembre) afin de favoriser un meilleur développement de la flore et de la faune, ce qui lui confère un caractère très campagnard. Notons au passage que nous retrouvons ici la pratique de l'« entretien différencié » déjà signalée plus haut (point 5).

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, alors que l'ensemble des terrains situés sous le Signal étaient encore en mains privées, les enfants du quartier venaient y skier en hiver. Cette habitude s'est transmise jusqu'à ce jour et l'on peut voir, lorsque l'épaisseur de la couche de neige le permet, des familles venir s'y distraire en pratiquant luge et bob.

15. Le Tribunal cantonal

Dans les années 1970, la famille Bugnion signe une convention de donation-vente avec la Ville de Lausanne qui devient propriétaire de l'entier du domaine et de ses bâtiments, hormis une parcelle constructible où sera par la suite implanté le Tribunal cantonal. Cette convention prévoit aussi la création de la Fondation privée de l'Hermitage dans la maison de maître, et



la conservation du parc, à l'exception d'une grande parcelle située au nord de l'allée d'accès au musée.

Il fut un temps question d'y édifier une école. Les citoyens lausannois eurent à se prononcer sur sa construction et refusèrent le projet. Cette zone est maintenant classée zone de verdure, inconstructible.

16. De vastes bois et forêts

En amont de la prairie (point n° 14 du plan général) se trouve la lisière du bois de Sauvabelin, connu pour son petit lac, son parc animalier et sa tour d'observation. Plus loin, ce sont les forêts du Jorat : ces deux espaces arborisés sont reliés par un cordon boisé qui suit le fil de la rivière du Flon.

Au crépuscule d'une journée printanière, il n'est pas rare de croiser des chevreuils qui viennent brouter la prairie ou, en lisière, se nourrir des bourgeons de jeunes arbres. Ils vivent habituellement dans les bois du Jorat à près de 800 mètres d'altitude, mais à pareille époque la végétation y est encore trop peu avancée pour les satisfaire. Ils descendent donc à l'Hermitage par cette coulée forestière présente au sein de l'espace urbain, et qui seule leur permet de se déplacer dans leur milieu coutumier.

17. Une grotte dans la forêt*

Dès 1843, Charles-Juste Bugnion fait creuser une grotte dans la roche de molasse, sur le versant boisé et très fortement décliné situé à une centaine de mètres de la lisière, à sa limite nord-est. Il répond ainsi à une pratique romantique qui, typique de l'époque des jardins à l'anglaise, tend à créer des buts de promenade artificiels et attractifs. Cette grotte d'une profondeur de plus de 10 mètres et d'une hauteur de plus de 4 mètres a la forme d'une église, avec une nef romane et un chœur gothique. Au centre de ce chœur, un portrait du Christ gravé dans la roche et la phrase « Louer et donner gloire à Dieu » se sont petit à petit effacés.

Dans la première partie du XX^e siècle, les scouts y fêtaient Noël autour d'un sapin. Depuis 50 ans environ, l'érosion de la molasse a conduit à l'effondrement d'un arc entier. Le sentier d'accès à la grotte est aujourd'hui fermé car il traverse une zone en très forte pente, avec des risques d'éboulements.



Anonyme
Chemin-de-Fer Funiculaire
Lausanne-Signal, vers 1900
Lithographie couleur, Müller & Trüb
© Musée historique de Lausanne

18. Un funiculaire au travers des bois de l'Hermitage !*

A l'initiative de Charles Pflüger, une ligne de funiculaire est construite en 1899, reliant la place du Vallon au Signal. La famille Bugnion en approuve le tracé, en partie à l'air libre sur son terrain, en partie sous terre dans un long tunnel. Ce funiculaire demeure en fonction jusqu'en 1948. A l'origine il fait partie intégrante d'une réalisation touristique de grande envergure pour l'époque, dont témoignent le creusement du lac de Sauvabelin et surtout la construction du «Village Suisse». Celui-ci, composé initialement d'une dizaine de chalets (quelques-uns existent encore), était situé hors des limites de la ville et faisait le bonheur de voyageurs venant de l'Europe entière admirer et profiter « au grand air » – selon l'expression d'alors – d'un décor lacustre et montagneux exceptionnel par son étendue panoramique et sa beauté. Après la désaffectation de la ligne du funiculaire, le tunnel fut temporairement transformé en champignonnière puis finalement muré.

*Pour des raisons de sécurité, les points 17 et 18 sont inaccessibles au public.



En dépit de son positionnement surélevé par rapport au quartier de la Cité, l'Hermitage est très proche du cœur historique de la ville ; et, dans le même temps, cet espace s'en extrait habilement grâce aux éléments naturels qui l'encerclent de toutes parts : couronnes d'arbres au sud, versants boisés et abrupts de la vallée du Flon à l'est, allée de chênes rouvres à l'ouest et bois de Sauvabelin au nord. Avec l'omniprésence de la nature sur ses marges, mais également en son sein, la campagne de l'Hermitage porte bien son nom, formant un microcosme qui renvoie plus aux paysages de nos campagnes qu'à ceux de nos villes.



Fondation de l'Hermitage
2, route du Signal
case postale 38
CH-1000 Lausanne 8 Bellevaux
www.fondation-hermitage.ch